

Système d'Information sur les Garanties (SIS) en Côte d'Ivoire

Rapport de l'Atelier sur la structure du SIS et les arrangements institutionnels

13 et 14 février 2018, CSRS

1. Contexte

Selon les estimations les plus récentes, le couvert forestier ivoirien se situe entre 3 à 4 millions d'hectares par rapport à 16 millions d'hectares lors de l'indépendance, en 1960. A l'heure actuelle, environ 200 000 hectares de forêts disparaissent chaque année principalement du fait de l'expansion des surfaces cultivées en cacaoyer, palmier à huile, hévéa, riz et igname. Le gouvernement ivoirien démontre de l'engagement et de la volonté politique pour répondre au rapport complexe entre la disparition et la dégradation des forêts, le développement agricole et la lutte contre le changement climatique. En réponse à ces enjeux, le Ministère de la Salubrité de l'Environnement et du Développement Durable (MINSÉDD) à travers le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (SEP/REDD) s'est engagé dans le processus international de Réduction des Emissions de gaz à effet de serres issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+).

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a mis en place des arrangements institutionnels pour la préparation et la mise en œuvre de la REDD+ tout en mobilisant plusieurs partenaires internationaux tels que l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut Européen des Forêts (EFI), le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque Mondiale et le Programme ONU-REDD. Le pays est également l'un des nouveaux pays pilotes du Programme d'investissement forestier (FIP). De plus, la Côte d'Ivoire est en route de finalisation de son processus de préparation à la REDD+. La première itération de sa Stratégie Nationale REDD+ a été présentée à la 22^{ème} Conférence des Parties (COP-22) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), à Marrakech, en novembre 2016. Son niveau de référence était soumis à la CCNUCC en janvier 2017 et le pays avance dans le développement du Système National de Suivi Forestier (NFMS) et du Système d'Information sur les garanties/ sauvegardes (SIS).

La vision de la REDD+ de la Côte d'Ivoire se fonde sur une préoccupation de réduire les risques et d'augmenter les bénéfices sociaux et environnementaux de la REDD+. Une cartographie des bénéfices multiples est en voie de finalisation visant à soutenir le processus de préparation à la REDD et de prise de décision informée. De plus, la mise en œuvre de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) a été menée de manière très participative avec une forte participation de la société civile et des autres parties prenantes concernées conformément aux politiques de sauvegarde de la

Banque Mondiale en 2016. Visant à recevoir des paiements aux résultats dans le cadre de la CCNUCC toute en répondant aux objectifs nationaux, les pays se lance dans l'élaboration d'un Système d'information sur les garanties (SIS). Ce processus se base sur les politiques et mesures REDD+ annoncées dans la Stratégie nationale REDD+ et cherche à intégrer les résultats du EES le plus possible. Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS) est le partenaire national de mise en œuvre des chantiers cartographie des bénéfices multiples et garanties sociales et environnementales. Un Groupe de Travail composé de praticiens représentant différentes parties prenantes a été mis en place et se réunit régulièrement pour une contribution active au processus d'élaboration du SIS. Le présent atelier constitue la troisième rencontre officielle dudit Groupe de travail conjointement avec l'équipe du CSRS et du SEP-REDD+. Les deux précédents rencontres ont porté respectivement sur l'analyse des bénéfices et risques des politiques et mesures REDD+ et sur la clarification des garanties et leur prise en compte dans les politiques, lois et règlements (PLR).

Objectifs

L'atelier visait principalement à définir la structure et les arrangements institutionnels pour la gestion du SIS Côte d'Ivoire

Spécifiquement, il s'agissait de :

1. Valider la clarification des garanties de Cancun dans le contexte ivoirien ;
2. Faire le point des données disponibles et des liens possibles avec le SNSF et d'autres systèmes d'information ;
3. Définir les objectifs et la structure du SIS Côte d'Ivoire ;
4. Définir les arrangements institutionnels (Collecte et gestion des données, analyse et interprétation des données, contrôle et assurance qualité, résumé d'information et communication...).

Méthodologie

L'atelier a consisté en des échanges (entre les membres du groupe de travail) autour des présentations faites par l'équipe du CSRS. Ces échanges ont eu lieu sous forme de travaux en commissions et de travaux en plénière. En amont de l'atelier, l'équipe du CSRS prépa préparé des propositions relatives à chaque point abordé.

Résultats

A l'issue de l'atelier, les résultats suivants ont été atteints :

- La clarification des garanties dans le contexte ivoirien a été validée avec des informations sur les politiques, lois et règlements permettant de les prendre en compte ;
- Les objectifs et la structure du SIS Côte d'Ivoire ont été clairement définis (annexe 1) ;
- Les types et les sources d'informations disponibles ou à rechercher pour renseigner sur la prise en compte ou le respect des garanties ont été déterminées ;
- Les liens potentiels avec le Système national de surveillance des forêts et d'autres systèmes d'informations ont été définis ;
- Les arrangements institutionnels possibles ont été définis.

La plupart des résultats de l'atelier sont sous forme de large tableaux difficiles à consigner dans le présent tableau.

L'atelier a aussi permis de s'accorder sur le principe qu'il y aurait d'abord un SIS version 1 focalisé sur la prise en compte des garanties et plus tard, un SIS version 2 focalisé à la fois sur la prise en compte et le respect des garanties. Par ailleurs, l'atelier a permis de visualiser le modèle conceptuel du SIS préparé par l'expert en base de données. Par contre, si l'atelier a permis des avancées notables sur les points mentionnés plus haut, un travail d'harmonisation des formulations reste à faire par l'équipe du projet. Ce travail est en cours.

En outre, quelques jours après l'atelier, l'expert en base de données a eu une séance de travail avec le SEP-REDD+ pour explorer les liens avec le système national de surveillance des forêts et évaluer les exigences technologiques du SIS.

Participation

En plus de l'équipe du SEP- REDD+, de l'ONU-REDD et du CSRS, cet atelier a vu la participation des membres du Groupe de Travail représentant des structures techniques, des ministères et des Organisations de la société civile.